

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Arrêté du 11 décembre 2023 fixant au titre de l'année 2024 le nombre de postes offerts aux concours externe, concours interne et troisième concours de recrutement de conseillers principaux d'éducation

NOR : MENH2329107A

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse en date du 11 décembre 2023, le nombre total de postes offerts, au titre de l'année 2024, aux concours de recrutement de conseillers principaux d'éducation est fixé ainsi qu'il suit :

- concours externe : 400 postes ;
- troisième concours : 10 postes ;
- concours interne : 70 postes.